

Module n°2 : FORMATION-ACTION des acteurs de l'établissement

Contexte

Inaptitude, handicap, maintien dans l'emploi sont autant de situations que les établissements de santé sont amenés à prendre en compte dans la gestion des secondes parties de carrière des agents. Afin de répondre à la diversité de ces problématiques, l'ANFH propose aux établissements un dispositif d'accompagnement qui vise à définir et mettre en œuvre une politique de prévention et de gestion des secondes parties de carrière. Modulable et personnalisable, il s'articule en trois temps.

Objectifs

En fonction des résultats de la phase de diagnostic, chaque établissement ou groupe d'établissements définira le programme personnalisé de ce module : gestion statutaire, reclassement, dispositifs de formation, CEP et mobilité professionnelle, etc.

Programme

- Les enjeux, la définition et la mise en œuvre d'une politique de prévention et de gestion des secondes parties de carrière.
- L'accompagnement des professionnels dans leur évolution professionnelle. L'identification et la valorisation des potentiels de chaque agent.
- La mise en œuvre des modalités d'accompagnement de mobilité des professionnels et identification des enjeux du CEP.
- Les facteurs de réussite de mobilité professionnelle dans le cadre des secondes parties de carrières.
- Les modalités de mise en œuvre du maintien dans l'emploi et de gestion des situations d'inaptitudes.
- Le fonctionnement du dispositif de reclassement et les différentes situations possibles.
- L'importance d'un accompagnement (encadrement, cellule RH) et d'un management bienveillant.

Public

Tout personnel

**Exercice
2024**

**Code de formation
PAF08**

Nature

AFR

Durée

42 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences